

JR FINANCES
Société par actions simplifiée au capital de 80.000 €
Siège social : 21 rue Berlioz
17000 LA ROCHELLE
490.433.810 RCS LA ROCHELLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la loi et à nos statuts l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.237.370 euros de la manière suivante :

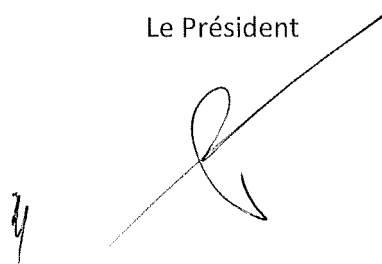
- Bénéfice.....1.237.370 euros
- au compte « autres réserves ».....1.237.370 euros

L'assemblée générale reconnaît en outre que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Date de clôture des exercices	Date d'assemblée	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant Non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2022	30/06/2023	400.000 €	400.000 €	X
31/12/2023	28/06/2024	X	X	X
	18/11/2024	150.000 €	150.000 €	X
31/12/2024	X	X	X	X

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés en date du 30 juin 2026.

Certifié conforme
Le Président



① BILAN - ACTIF

DGFP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SAS JR FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 9 0 4 3 3 8 1 0 0 0 0 2 8		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2025					
		N-1 31/12/2024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	332 406	269 120	387 637
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		Participations	CS	CT	6 627 350	6 627 350	6 628 500
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	4 157 146	4 157 146	3 991 454
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TO TAL (II)		BJ	BK	11 386 022	332 406	11 053 616	11 007 592
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	889 680	889 680	587 474
		Autres créances (3)	BZ	CA	86 678	86 678	84 157
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	74 349	43 402	30 946
Disponibilités		CF	CG	19 154		19 154	137 128
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI				
Comptes de régularisation	TO TAL (III)	CJ	CK	1 069 861	43 402	1 026 459	832 191
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	12 455 883	375 808	12 080 075	11 839 783
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 157 146	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise SAS JR FINANCES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 80 000)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	4 049 623	3 093 036
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 237 370	956 586
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 374 993	4 137 623
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	685 900	1 429 834
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	5 726 610	6 040 335
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 766	30 579
	Dettes fiscales et sociales	DY	244 397	201 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 410	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	6 705 082	7 702 161	
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	12 080 075	11 839 783	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 943 539	5 151 462
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS JR FINANCES					Néant ☐ *				
		Exercice N			Total	Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	769 901	FH		FI	769 201		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	769 901	FK		FL	769 201		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	769 902	769 201		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	84 945	69 993	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	46 467	40 416	
	Salaires et traitements *					FY	439 863	396 000	
	Cotisations sociales (10)					FZ	159 232	148 456	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	118 518	118 861
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
		Autres charges (12)					GE	2 366	1 461
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	851 390	775 188		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(81 487)	(5 987)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 358 786	1 084 063	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM	50 916	30 479	
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	64 191		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 473 893	1 114 542	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	43 402	50 916	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	101 983	114 290	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	1 150		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	146 535	165 206	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 327 358	949 336		
3 - RESULTAT COMPTANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 245 870	943 349		

(RENOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise SAS JR FINANCES		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	1 050
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 050)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 500 (14 287)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 243 795 1 883 743
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 006 425 927 157
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 237 370 956 586
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A10 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	A8		
	HS		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Règles et Méthodes Comptables

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société ne détient plus de participation dans la SARL MP PETITE COURBE (suite à liquidation) et SARL R2 (suite à vente).

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 5 novembre 2022, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 12 080 075 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 243 795 euros et un total charges de 1 006 425 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 237 370 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

APPLICATION DU REGLEMENT ANC N° 2022-06

L'incidence de l'application du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes annuels ci-dessous est le suivant :

- Les transferts de charges ont été reclassés en autres produits d'exploitation ou en minoration des comptes de charges ;
- Reclassement des produits et charges exceptionnels en produits et charges d'exploitation ;
- La dotation pour risque comptabilisée initialement en charge exceptionnelle a été reprise en produit exploitation.

L'impact de l'application du règlement ANC n°2022-06 sur l'exercice précédent est le suivant :

- Impacts de présentation sur le Résultat :

	N-1 avant application du règlement ANC 2022-06	N-1 avec application du règlement ANC 2022-06	N avec application du règlement ANC 2022-06
Autres produits	0	0	1
Charges externes	69993	69993	84945
Charges de personnel	544456	544456	599095
Résultat exploitation	-5987	-7037	-81487
Résultat financier	949336	949336	1327358
Résultat exceptionnel	-1050	0	0

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Règles et Méthodes Comptables

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

L'entité a décidé d'inscrire en charge :

- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission après apurement de la prime d'émission ou de fusion,
- les droits de mutations, commissions, et frais d'actes relatifs à l'acquisition des immobilisations,
- les coûts d'emprunts liés aux acquisitions,
- les coûts de développement.

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

L'entité a décidé d'inscrire en charge les droits de mutations, commissions et frais d'actes.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

L'entité a opté pour la déduction immédiate des frais d'acquisition des titres de participation entrant dans le champ d'application de l'article 209-7 du CGI.

Le respect des nouvelles dispositions fiscales sera assuré par un suivi extra comptable.



Règles et Méthodes Comptables

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur en comptabilité, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur en comptabilité à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT FINANCIER POUR LES ENTREPRISES avec un lien de participation

Les opérations effectuées au cours de l'exercice avec des entreprises liées sont les suivantes :

	Produits Financiers	Charges financières
Sociétés avec un lien de participation	1422976	62608

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

INTEGRATION FISCALE

La société entre dans les cadres des dispositions fiscales applicable au régime de groupe article 223 A & 223 Q du CGI.

Liste des sociétés intégrées dans le groupe :

SAS MEDIATIM PROMOTION

Siège social : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE

SAS EUROPE TRANSACTION

Siège social : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE

Liste l'identité de la société tête de groupe :

SAS JR FINANCES

Siège social : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE

L'option d'intégration fiscale de la société a pris effet le 01/01/2019

Conception N°1 : Méthode dite de « neutralité »

Conformément à la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société mère enregistre dans ses charges et ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

Impôt comptabilisé de 0 €.

Impôt pour lequel l'entité est solidaire : 0 €.

Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : 0€.

Impôt sur les sociétés : 0€..

Intégration fiscale charges : 0€.

Intégration fiscale produits : 0€..

Supplément d'IS en cas de distribution : 0€.

Impôt sur les sociétés en cas de régularisation : 8500€.

Total :8500€.



5 - AUTRES INFORMATIONS

DETTE GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	682698		
Emprunts et dettes divers	1868000		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

Règles et Méthodes Comptables

Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2550698		

ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Loi Dailly	
Avals	
Cautions	
Garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés (1)	
Autres engagements donnés :	
Intérêts à payer sur emprunts	60521
Engagement /contrats locations longue durée (si significatif)	
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	
Total	60521

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Compte tenu de l'ancienneté moyenne du personnel, aucune provision n'a été constatée au bilan et aucun engagement n'a été indiqué.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025	
		Valeurs brutes début d'exercice	Augmentations	Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	584 976				584 976	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 549				16 549	
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		601 525				601 525	
FINANCIERES	Participations	6 628 500				1 150	6 627 350
	Créances rattachées à des participations	3 991 454		1 248 280		1 082 588	4 157 146
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 619 955		1 248 280		1 083 738	10 784 497
TOTAL		11 221 480		1 248 280		1 083 738	11 386 022

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal, agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			201 492	116 995		318 487
	Matériel de bureau, mobilier			12 396	1 522		13 919
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			213 888	118 518		332 406
TOTAL				213 888	118 518		332 406

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
MEDIATIM PROMOTION		6 418 057	100,00	25 181
EUROPE TRANSACTION		1 187 813	99,89	154 043
MP CARO		17 931	100,00	(7 792)
MP GREFFIERES		136 504	100,00	48 636
2. Participations (10 à 50 %)				
VANTAGE		916 119	10,00	353 367
2JRVIERA		119 715	50,00	127 532
LP INVEST		(126 363)	50,00	(23 929)
OPUS		214 313	20,00	188 864
H9		(8 753)	20,00	(2 972)
PARK AVENUE		(68 926)	20,00	(4 100)
MP RHAPSODY		(8 089)	20,00	(11 089)
TOUDIC IMMO		147 362	33,33	180 616
MP PLANQUETTE		21 520	20,00	(6 442)
MP BERLIOZ		54 337	20,00	24 721
MP CANAL		912	20,00	(4 506)
MP REPUBLIQUE		121 408	20,00	2 257
MP MARCHAND		190 082	20,00	23 130
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 157 146	4 157 146	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	889 680	889 680	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	30 652	30 652	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 884	4 884	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	467	467	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	50 675	50 675	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		5 133 505	5 133 505	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	685 900	536 297	149 603	
	Emprunts et dettes financières divers	5 622 085	4 010 145	1 611 940	
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 766	30 766		
	Personnelet comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 556	49 556		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	161 078	161 078		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	33 763	33 763		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	104 525	104 525		
	Autres dettes	17 410	17 410		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		6 705 082	4 943 539	1 761 543	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		743 549			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		399			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Capital social

31/12/2025		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	80,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	80,0000	80 000,00

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		6 627 350
Prêts et autres immobilisations financières		4 157 146
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	770 275	118 755
Autres créances	49 512	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		3 858 211
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 961	218
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 000	1 410
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Engagements financiers

31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus Cf. état Engagements financiers - Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	34 044 910 34 044 910	413 733 413 733
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	34 044 910	413 733
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

CERTIFIÉ CONFORME
 À L'ORIGINAL

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CA 1679695		263 733
CA JR INVEST	4 553 235	
CA EUROTIM	29 564	
CA VANTAGE	3 096 327	
CA IMMTIM	543 223	
CAMP GREFFIERES	537 553	
CA HIPPOCAMPE	14 630 000	
CA 2418745	303 008	
CAMP CANAL	5 870 000	
CAMP MARCHAND	360 000	
CAMP MONTCALM	3 132 000	
CIC DELEGATION ASSURANCE CREDIT	150 000	
CIC NANTISSEMENT COMPTE TITRES	840 000	
CIC CAUTION SOLIDAIRE		150 000
Totalisation	34 044 910	413 733

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

JR FINANCES

Société par Actions Simplifiée au capital de 80.000 Euros

21 Rue Berlioz

17000 La ROCHELLE

R.C.S. La Rochelle : 490 433 810

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2025



3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

JR FINANCES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

A l'Assemblée Générale des Associés de la société JR FINANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JR FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'application du règlement comptable ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 6.627.350 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 17 juin 2026.

Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.



Franck HUYGHE.

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	601 525	332 406	269 120	387 637
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)				
	Participations	6 627 350		6 627 350	6 628 500
	Créances rattachées à des participations	4 157 146		4 157 146	3 991 454
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	11 386 022	332 406	11 053 616	11 007 592
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
COMPTE DE REGULARISATION	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	889 680		889 680	587 474
	Autres créances	86 678		86 678	84 157
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Actions propres				
	Autres titres	74 349	43 402	30 946	23 433
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	19 154		19 154	137 128
	Total de l'actif circulant (IV)	1 069 861	43 402	1 026 459	832 191
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		12 455 883	375 808	12 080 075	11 839 783
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 157 146	3 991 454
(2) dont créances à moins d'un an				5 133 505	4 663 085

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 80 000)	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 049 623	3 093 036
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 237 370	956 586
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	5 374 993	4 137 623
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	685 900	1 429 834
	Emprunts et dettes financières divers (2)	5 726 610	6 040 335
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 766	30 579
	Dettes fiscales et sociales	244 397	201 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	17 410	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	6 705 082	7 702 161
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	12 080 075	11 839 783
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 943 539	5 151 462
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	769 901		769 901	769 201
	Montant net du chiffre d'affaires	769 901		769 901	769 201
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation			769 902	769 201
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			84 945	69 993
	Impôts, taxes et versements assimilés			46 467	40 416
	Salaires			439 863	396 000
	Cotisations sociales			159 232	148 456
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			118 518	118 861
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			2 366	1 461
	Total des charges d'exploitation			851 390	775 188
RESULTAT D'EXPLOITATION				(81 487)	(5 987)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(81 487)	(5 987)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		1 358 786	1 084 063
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			
	Reprises sur dépréciations et provisions		50 916	30 479
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		64 191	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			1 473 893	1 114 542
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		43 402	50 916
	Intérêts et charges assimilées (3)		101 983	114 290
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		1 150	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			146 535	165 206
RESULTAT FINANCIER			1 327 358	949 336
RESULTAT COURANT avant impôts			1 245 870	943 349
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			1 050
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(1 050)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			8 500	(14 287)
Total des produits			2 243 795	1 883 743
Total des charges			1 006 425	927 157
BENEFICE OU PERTE			1 237 370	956 586
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société ne détient plus de participation dans la SARL MP PETITE COURBE (suite à liquidation) et SARL R2 (suite à vente).

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 5 novembre 2022, **homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et mis à jour** des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **12 080 075** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 243 795** euros et un total **charges** de **1 006 425** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 237 370** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

APPLICATION DU REGLEMENT ANC N° 2022-06

L'incidence de l'application du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes annuels ci-dessous est le suivant :

- Les transferts de charges ont été reclassés en autres produits d'exploitation ou en minoration des comptes de charges ;
- Reclassement des produits et charges exceptionnels en produits et charges d'exploitation ;
- La dotation pour risque comptabilisée initialement en charge exceptionnelle a été reprise en produit exploitation.

L'impact de l'application du règlement ANC n°2022-06 sur l'exercice précédent est le suivant :

- Impacts de présentation sur le Résultat :

	N-1 avant application du règlement ANC 2022-06	N-1 avec application du règlement ANC 2022-06	N avec application du règlement ANC 2022-06
Autres produits	0	0	1
Charges externes	69993	69993	84945
Charges de personnel	544456	544456	599095
Résultat exploitation	-5987	-7037	-81487
Résultat financier	949336	949336	1327358
Résultat exceptionnel	-1050	0	0

Règles et Méthodes Comptables

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

L'entité a décidé d'inscrire en charge :

- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement,
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission après apurement de la prime d'émission ou de fusion,
- les droits de mutations, commissions, et frais d'actes relatifs à l'acquisition des immobilisations,
- les coûts d'emprunts liés aux acquisitions,
- les coûts de développement.

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.

L'entité a décidé d'inscrire en charge les droits de mutations, commissions et frais d'actes.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

L'entité a opté pour la déduction immédiate des frais d'acquisition des titres de participation entrant dans le champ d'application de l'article 209-7 du CGI.

Le respect des nouvelles dispositions fiscales sera assuré par un suivi extra comptable.

Règles et Méthodes Comptables

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur en comptabilité, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur en comptabilité à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT FINANCIER POUR LES ENTREPRISES avec un lien de participation

Les opérations effectuées au cours de l'exercice avec des entreprises liées sont les suivantes :

	Produits Financiers	Charges financières
Sociétés avec un lien de participation	1422976	62608

Règles et Méthodes Comptables

INTEGRATION FISCALE

La société entre dans les cadres des dispositions fiscales applicable au régime de groupe article 223 A & 223 Q du CGI.

Liste des sociétés intégrées dans le groupe :

SAS MEDIATIM PROMOTION
Siège social : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE

SAS EUROPE TRANSACTION
Siège social : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE

Liste Identité de la société tête de groupe :

SAS JR FINANCES
Siège social : 21 RUE BERLIOZ 17000 LA ROCHELLE

L'option d'intégration fiscale de la société a pris effet le 01/01/2019

Conception N° 1 : Méthode dite de « neutralité »

Conformément à la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société mère enregistre dans ses charges et ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

Impôt comptabilisé de 0 €.

Impôt pour lequel l'entité est solidaire : 0 €.

Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : 0€.

Impôt sur les sociétés : 0€..

Intégration fiscale charges : 0€.

Intégration fiscale produits : 0€..

Supplément d'IS en cas de distribution : 0€.

Impôt sur les sociétés en cas de régularisation : 8500€.

Total :8500€.

5 - AUTRES INFORMATIONS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établiss. de crédit	682698		
Emprunts et dettes divers	1868000		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

Règles et Méthodes Comptables

Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2550698		

ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Loi Dailly	
Avals	
Cautions	
Garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés (1)	
Autres engagements donnés :	
Intérêts à payer sur emprunts	60521
Engagement /contrats locations longue durée (si significatif)	
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	
Total	60521

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Compte tenu de l'ancienneté moyenne du personnel, aucune provision n'a été constatée au bilan et aucun engagement n'a été indiqué.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	584 976					584 976
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 549					16 549
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	601 525					601 525	
FINANCIERES	Participations	6 628 500				1 150	6 627 350
	Créances rattachées à des participations	3 991 454		1 248 280		1 082 588	4 157 146
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 619 955		1 248 280		1 083 738	10 784 497
TOTAL		11 221 480		1 248 280		1 083 738	11 386 022

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
					Dotations	Diminutions		
Règlement ANC 2022-06								
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport			201 492	116 995		318 487	
	Matériel de bureau, mobilier			12 396	1 522		13 919	
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				213 888	118 518		332 406	
TOTAL					213 888	118 518		332 406

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
MEDIATIM PROMOTION		6 418 057	100,00	25 181
EUROPE TRANSACTION		1 187 813	99,89	154 043
MP CARO		17 931	100,00	(7 792)
MP GREFFIERES		136 504	100,00	48 636
2. Participations (10 à 50 %)				
VANTAGE		916 119	10,00	353 367
2JRIVIERA		119 715	50,00	127 532
LP INVEST		(126 363)	50,00	(23 929)
OPUS		214 313	20,00	188 864
H9		(8 753)	20,00	(2 972)
PARK AVENUE		(68 926)	20,00	(4 100)
MP RHAPSODY		(8 089)	20,00	(11 089)
TOUDIC IMMO		147 362	33,33	180 616
MP PLANQUETTE		21 520	20,00	(6 442)
MP BERLIOZ		54 337	20,00	24 721
MP CANAL		912	20,00	(4 506)
MP REPUBLIQUE		121 408	20,00	2 257
MP MARCHAND		190 082	20,00	23 130
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 157 146	4 157 146	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	889 680	889 680	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	30 652	30 652	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 884	4 884	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	467	467	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	50 675	50 675	
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		5 133 505	5 133 505	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	685 900	536 297	149 603	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 622 085	4 010 145	1 611 940	
	Emprunts et dettes financières divers	30 766	30 766		
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 556	49 556		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	161 078	161 078		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	33 763	33 763		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	104 525	104 525		
	Autres dettes	17 410	17 410		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		6 705 082	4 943 539	1 761 543	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		743 549			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		399			

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	80,0000	80 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	80,0000	80 000,00

Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			6 627 350
Prêts et autres immobilisations financières			4 157 146
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		770 275	118 755
Autres créances		49 512	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			3 858 211
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 961	218
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		16 000	1 410
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Cf. état Engagements financiers - Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		34 044 910	413 733
		34 044 910	413 733
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		34 044 910	413 733
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CA 1679695		263 733
CA JR INVEST	4 553 235	
CA EUROTIM	29 564	
CA VANTAGE	3 096 327	
CA IMMTIM	543 223	
CA MP GREFFIERES	537 553	
CA HIPPOCAMPE	14 630 000	
CA 2418745	303 008	
CA MP CANAL	5 870 000	
CA MP MARCHAND	360 000	
CA MP MONTCALM	3 132 000	
CIC DELEGATION ASSURANCE CREDIT	150 000	
CIC NANTISSEMENT COMPTE TITRES	840 000	
CIC CAUTION SOLIDAIRE		150 000
Totalisation	34 044 910	413 733



www.exco-valliance-blog.fr
www.excovalliance.fr

Siège Social
Exco Valliance PERIGNY
3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85
Mail : valliance@exco.fr

Exco Valliance **ROCHEFORT**
1, avenue de Saintonge
17430 TONNAY-CHARENTE

Exco Valliance **ROYAN**
3 rue des Cyprès
17200 ROYAN

Exco Valliance **SAINTES**
83-85 cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES

Exco Valliance **ANGOULEME**
11 Rte du Peux – CS 22508
16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance **BARBEZIEUX**
32, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance **COGNAC**
13 Place Jean Monnet
16100 COGNAC

Exco Valliance Agri **COTEAUX DE BLANZACAIS**
9 Place d'Arthémy
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

Exco Valliance QL **LE BOUSCAT**
203 Avenue de Tivoli - CS 50003
33491 LE BOUSCAT

Exco Valliance **LORMONT**
Quai Carriet
33310 LORMONT

Exco Valliance **MERIGNAC**
2 avenue Henry Le Châtelier
33692 MERIGNAC Cedex

Exco **PARIS** VFA
9 rue de l'échelle
75001 PARIS